

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 FÉVRIER 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-six Février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 19 Février 2015.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 29.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge, Mme POYER Audrey, M. RICARDEAU James, Mme SCHLADT Rita, M. VIGNÉ Frédéric et Mme VIGNÉ Sandra.

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes DUBOURG Yolande et LE BORGNE Véronique.

OBJET :	<i>Communes de Quilly et de Guenrouët – projet d'exploitation d'un parc éolien – Avis de la commune.</i>
----------------	--

N° 2015 / 02 / 21

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la loi Grenelle 2 et son article 90-XI prévoyant la consultation des communes limitrophes au périmètre des projets éoliens.

Vu l'arrêté préfectoral en date du 17 décembre 2014 appelant les Conseils municipaux des Communes limitrophes, dont BLAIN, à donner leur avis sur la demande d'autorisation d'exploiter présentée par la Société Quilly Guenrouët Énergies.

Vu l'avis favorable de la Commission Urbanisme – Agriculture - Travaux du 21 Janvier 2015.

Vu la note explicative de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation.

Considérant que la Commune de BLAIN doit émettre un avis sur le projet de parc éolien sur les Communes de Quilly et Guenrouët.

Après avoir pris connaissance du dossier,

Le Conseil Municipal,

- DONNE un avis favorable au projet de parc éolien sur les Communes de Quilly et Guenrouët.

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,

Le 2 Mars, 2015,

Le Maire.

Accusé de réception en préfecture 044-214400152-20150226-CM-2015-02-21- DE Date de télétransmission : 02/03/2015 Date de réception préfecture : 02/03/2015
--

